

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Ville de Charleroi			Numéro national d'identification: ² 0207.310.774_22257
Adresse postale: Place Charles II			
Ville: Charleroi	Code NUTS: BE32B	Code postal: 6000	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel: veronique.goublomme@igretec.com			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) http://www.charleroi.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=437716			

I.2) Procédure conjointe

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe, En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés: ☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=437716 ☐ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues ☒ le ou les point(s) de contact susmentionné(s) ☐ autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ☒ par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Charleroi-CSC+2022-06-F02 ☐ au(x) point(s) de contact susmentionné(s) ☐ à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
☒ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=42187

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales ☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e) ☒ Autorité régionale ou locale	☐ Agence/office régional(e) ou local(e) ☐ Organisme de droit public ☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale ☐ Autre type:
---	---

I.5) Activité principale

☒ Services généraux des administrations publiques ☐ Défense ☐ Ordre et sécurité publics ☐ Environnement ☐ Affaires économiques et financières ☐ Santé	☐ Logement et équipements collectifs ☐ Protection sociale ☐ Loisirs, culture et religion ☐ Éducation ☐ Autre:
---	---

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)**Section II: Objet****II.1) Étendue du marché**

II.1.1) Intitulé: Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)	Numéro de référence: ² Charleroi-CSC 2022-06-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 71410000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché ☐ Travaux ☐ Fournitures ☒ Services	
II.1.4) Description succincte: Marché de services en 2 lots ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme (lot 1) et du Rapport sur les Incidences Environnementales (lot 2). Pour information, un 1er marché a été lancé et le Schéma de Développement Communal a été attribué à l'association momentanée Alphaville/XMU. Le lot 2, dont objet ci-dessus, s'inscrit dans l'exécution du Schéma de Développement Communal (lot 1 ancien marché)	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [309917.36] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☒ oui ☐ non Il est possible de soumettre des offres pour ☒ tous les lots ☐ nombre maximal de lots: ☐ un seul lot ☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)
II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ² Guide Communal d'Urbanisme	Lot n°: ² 1																
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 71410000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}																	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE32B] Lieu principal d'exécution: Ville de Charleroi - Maison Communale Annexe - Direction de l'Aménagement et du Développement Urbains - Place Destrée 1 à 6060 Gilly																	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> La réalisation du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) est un des objectifs du PST. La Ville entend que le GCU lui permette de faciliter la résolution de certaines problématiques rencontrées au sein de l'entité communale, d'encadrer les futures autorisations urbanistiques, de faciliter les discussions avec les porteurs de projets, de prendre en compte la diversité du territoire carolo, de respecter et valoriser le patrimoine bâti et naturel sur l'entité et, éventuellement, d'entrer en décentralisation. Le GCU doit aussi contribuer à renforcer la sécurité juridique des décisions administratives prises en son application. L'objectif poursuivi n'est pas de rédiger un catalogue de mesures et prescriptions mais bien d'édicter des règles de bonnes pratiques pour la réalisation des projets urbanistiques. Toutefois, le contexte hétéroclite du paysage urbain devra être pris en compte. Il ne sera en aucun cas question de cloisonner/ rigidifier la décision communale. Il est donc primordial de conserver une certaine souplesse en fonction du contexte et du cadre bâti et non bâti. Le GCU doit donc apparaître comme un outil d'aide à la décision qui permettra au service de l'urbanisme de traiter les demandes de permis de manière objective et cohérente. Il sera également un outil précieux à l'attention des demandeurs en amont de l'élaboration de leur projet. Il est donc impératif que cet outil soit pratique, facilement utilisable et compréhensible pour tous. Il devra également être accessible dans un format didactique.																	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1, 2, 20} ☒ Coût ^{1, 20} <table style="margin-left: 20px; width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nom</th> <th style="text-align: left;">Pondération</th> <th style="text-align: left;">Nom</th> <th style="text-align: left;">Pondération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le prix</td> <td>15</td> <td>La vision territoriale et la connaissance du territoire carolo</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Le délai</td> <td>15</td> <td>La méthode de travail</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>L'expérience dans le domaine de l'urbanisme</td> <td>20</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> ☐ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché		Nom	Pondération	Nom	Pondération	Le prix	15	La vision territoriale et la connaissance du territoire carolo	20	Le délai	15	La méthode de travail	30	L'expérience dans le domaine de l'urbanisme	20		
Nom	Pondération	Nom	Pondération														
Le prix	15	La vision territoriale et la connaissance du territoire carolo	20														
Le délai	15	La méthode de travail	30														
L'expérience dans le domaine de l'urbanisme	20																
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [165289.26] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>																	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 950 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:																	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:																	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non																	
II.2.11) Information sur les options Options ☐ oui ☒ non Description des options:																	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques ☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique																	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet:																	
II.2.14) Informations complémentaires:																	

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)
II.2) Description ¹ (2)

II.2.1) Intitulé: ² Rapport sur les Incidences Environnementales	Lot n°: ² 2																
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 71410000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}																	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE32B] Lieu principal d'exécution: Ville de Charleroi - Maison Communale Annexe - Direction de l'Aménagement et du Développement Urbains - Place Destrée 1 à 6060 Gilly																	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Le lot 2 vient en complètement de la rédaction du Schéma de Développement Communal de Charleroi ainsi que, le cas échéant, la rédaction d'un dossier de base de révision du Plan de Secteur en procédure accélérée (inscription d'une Zone d'Enjeu Communal, inscription d'une ou plusieurs zones destinées à l'urbanisation en lieu et place d'autres zones destinées à l'urbanisation, etc.). Le SDC et la révision du Plan de Secteur sont des outils d'aménagement du territoire qui risquent d'impacter de manière significative le territoire carolo. De ce fait, la législation prévoit une évaluation des incidences de ces outils sur l'environnement par le biais de Rapports sur les Incidences Environnementales. En effet, l'évaluation des incidences des plans et schémas a pour but (art. D.VIII.28 du CoDT) : « 1° de protéger et d'améliorer la qualité du cadre de vie et des conditions de vie de la population, pour lui assurer un environnement sain, sûr et agréable ; 2° de gérer le milieu de vie et les ressources naturelles, de façon à préserver leurs qualités et à utiliser rationnellement et judicieusement leurs potentialités ; 3° d'instaurer entre les besoins humains et le milieu de vie un équilibre qui permette à l'ensemble de la population de jouir durablement d'un cadre et de conditions de vie convenables ; 4° d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de contribuer à l'intégration de considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans ou des schémas susceptibles d'avoir des incidences non négligeables sur l'environnement en vue de promouvoir un développement durable. »																	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1, 2, 20} ☒ Coût ^{1, 20} <table style="width: 100%; margin-top: 5px;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nom</th> <th style="text-align: left;">Pondération</th> <th style="text-align: left;">Nom</th> <th style="text-align: left;">Pondération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le prix</td> <td>15</td> <td>L'expérience dans le domaine de</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Le délai</td> <td>15</td> <td>l'aménagement du territoire</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>La méthode de travail</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table> ☐ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché		Nom	Pondération	Nom	Pondération	Le prix	15	L'expérience dans le domaine de	40	Le délai	15	l'aménagement du territoire				La méthode de travail	30
Nom	Pondération	Nom	Pondération														
Le prix	15	L'expérience dans le domaine de	40														
Le délai	15	l'aménagement du territoire															
		La méthode de travail	30														
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [144628.10] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>																	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 950 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:																	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:																	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non																	
II.2.11) Information sur les options Options ☐ oui ☒ non Description des options:																	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques ☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique																	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet:																	
II.2.14) Informations complémentaires: Le SDC adjugé au BE Alphaville.XMU doit recevoir l'ordre de commencer très prochaine. Selon le CSC du SDC, la mission RIE pourrait commencer 120 jours ouvrables après le début de la mission pour le SDC.																	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: Conformément à l'article 66 de l'A.R. du 18 avril 2017, le soumissionnaire doit présenter une aptitude à exercer l'activité professionnelle adaptée au présent marché.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Pour le lot 1 : Guide Communal d'Urbanisme :

Le bureau candidat ou au moins un membre de l'association de bureaux candidate doit être agréé pour l'élaboration d'un Guide Communal d'Urbanisme (Agrément dit de type 2) au moment du dépôt de son offre, conformément aux articles D.I.11 et D.I.18 du CoDT. Copie dudit agrément sera jointe à l'offre. Il est à noter que la signature de tous les documents, plans, cartouches, etc. devra être apposée par le bureau ou, le cas échéant, le membre du bureau possédant l'agrément.

Pour le lot 2 : Rapport sur les Incidences Environnementales :

Le bureau candidat ou au moins un membre de l'association de bureaux candidate doit être agréé pour l'élaboration d'un Rapport sur les Incidences Environnementales d'une révision du Plan de Secteur (Agrément dit de type 1) au moment du dépôt de son offre, conformément aux articles D.I.11 et D.I.18 du CoDT. Copie dudit agrément sera jointe à l'offre. Il est à noter que la signature de tous les documents, plans, cartouches, etc. devra être apposée par le bureau ou, le cas échéant, le membre du bureau possédant l'agrément. Une pénalité sera appliquée en cas de manquement.

Conformément à l'article 73 de l'AR du 18 avril 2017, le soumissionnaire ne pourra pas faire appel à la capacité d'autres entités en ce qui concerne ces exigences.

III.1.2) Capacité économique et financière

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: Conformément à l'article 67 de l'A.R. du 18 avril 2017, le soumissionnaire doit présenter une capacité économique et financière adaptée au présent marché.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Pour chacun des lots :

1) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire.

Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant : 250.000,00 € minimum/an.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Pour le lot 1: Guide Communal d'Urbanisme :

1) Le bureau candidat ou l'association doit comporter dans l'équipe affectée au projet, au minimum :

- un Architecte ou Ingénieur civil architecte ;
- un Urbaniste ;
- un Paysagiste ;
- un Juriste avec une spécialisation dans le droit de l'urbanisme.

Les copies des diplômes et attestations de formations relatifs à ces différents profils seront jointes à l'offre.

2) Le bureau candidat ou l'association comportera un chef de projet qui sera affecté à la direction GCU. Celui-ci disposera d'une expérience de minimum 3 ans en direction de projets sur des missions en urbanisme/aménagement du territoire.

Le CV comportant la liste des références du chef de projet sera joint à l'offre.

Pour le lot 2 : Rapport sur les Incidences Environnementales :

1) Le bureau candidat ou l'association doit comporter dans l'équipe affectée au projet, au minimum :

- un Architecte ou Ingénieur civil architecte ;
- un Urbaniste ;
- un Géographe ou Cartographe ou Géomaticien ;
- un Ecologue ou un spécialiste du cadre naturel ou l'environnement ou de la nature ;
- un Expert mobilité ;

Les copies des diplômes et attestations de formations relatifs à ces différents profils seront jointes à l'offre.

2) Le bureau candidat ou l'association de bureaux candidate comportera un chef de projet qui sera affecté à la direction RIE. Celui-ci disposera d'une expérience de minimum 3 ans en direction de projets sur des missions en urbanisme/aménagement du territoire.

Le CV comportant la liste des références du chef de projet sera joint à l'offre.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² Les seuils minimaux pour chaque critères de sélection sont repris dans la liste et description succincte ci-dessus.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- ☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- ☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)**III.2.1) Information relative à la profession** *(seulement pour les marchés de services)*☐ La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure ☒ Procédure ouverte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure restreinte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure concurrentielle avec négociation ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Dialogue compétitif ☐ Partenariat d'innovation
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique ☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre ☐ Accord-cadre avec un seul opérateur ☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² ☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique ☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue ☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation) ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations
IV.1.6) Enchère électronique ☐ Une enchère électronique sera effectuée Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☒ oui ☐ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ² Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation Date: (jj/mm/aaaa) 08/08/2022 Heure locale: (hh:mm) 00:00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴ Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹ [FR]
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 8 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres Date: (jj/mm/aaaa) 08/08/2022 Heure locale: (hh:mm) 00:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Marché de services ayant pour objet la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme et du Rapport sur les Incidences Environnementales (2 lots)**Section VI: Renseignements complémentaires****VI.1) Renouvellement**Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ nonCalendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**☐ La commande en ligne sera utilisée☒ La facturation en ligne sera acceptée☐ Le paiement en ligne sera utilisé**VI.3) Informations complémentaires ²****Motifs d'exclusion : se référer aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 63 de l'AR du 18 avril 2017 détaillés dans le CSC.****Il est fait usage du DUME.****Sous peine d'irrégularité de l'offre, le soumissionnaire doit joindre le DUME dûment complété, relatifs au(x) lot(s) pour le(s)quel(s) il soumissionne.****VI.4) Procédures de recours****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**Nom officiel: **Conseil d'Etat**Adresse postale: **Rue de la Science 33**Ville: **Bruxelles (Etterbeek)**Code postal: **1040**Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone: **+32 22349611**

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recoursPrécisions concernant les délais d'introduction de recours: **15 jours et 60 jours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²**

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 30/06/2022

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire² le cas échéant⁴ si ces informations sont connues²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise